

MEES – syndicats du primaire et secondaire Rapport de rencontre – camps pédagogiques

Pour les syndicats du regroupement privé

Rapport de la réunion qui s'est tenue le 3 juin à 16 h 30

Étaient présents à la rencontre :

Éric Bergeron (sous-ministre adjoint, politiques et relations de travail),
Alex Perreault (conseiller politique du cabinet)
Christian Rousseau (directeur général des ressources et des encadrements pédagogiques)
Léandre Lapointe - FNEEQ-CSN
Caroline Quesnel – FNEEQ-CSN
Annie Charland - FEESP-CSN
Nathalie Arguin - FEESP-CSN
Mireille Bénard - Adjointe au comité exécutif de la CSN
Stéphane Lapointe - FPEP-CSQ
Jacques Landry - FPPE-CSQ
Denis Bolduc - FTQ

Le Ministère réunit les organisations syndicales pour leur transmettre les dernières décisions ministérielles relatives à la tenue des camps pédagogiques.

Présentation du Ministère

La rencontre se tient suite à la demande de Caroline Quesnel. La stratégie du Ministère a évolué depuis l'annonce transmise lundi par le sous-ministre Blackburn et il y aura ce soir ou demain matin une communication du ministre Roberge pour apporter des précisions aux camps pédagogiques.

En résumé, à partir du 8 juin, la Direction de la santé publique permet la réouverture de toutes les écoles au Québec (des écoles secondaires en zone chaude et froide et des écoles primaires en zone chaude) en respectant certaines conditions. On permet un maximum de 10 élèves par classe et on cible les élèves vulnérables. Leur présence dans les établissements ne sera pas obligatoire, on procédera plutôt par invitation. C'est l'équipe-école qui fera les invitations, si elle le souhaite et au moment où elle le souhaite. On parle de mini-classes, de camps pédagogiques ou de cliniques pédagogiques, le terme importe peu. La présence à l'école est désormais une possibilité dans toutes les écoles qui n'étaient pas déjà ouvertes.

Ces camps pédagogiques seront possibles à partir du 8 juin. Les cours d'été pourront aussi se dérouler, la permission vient d'être accordée. Ce ne sera pas obligatoire. C'est une possibilité.

Présentation de la FNEEQ

L'annonce faite lundi a déconcerté les acteurs du milieu et a suscité beaucoup d'insatisfaction. Cette demande était faite dans des délais beaucoup trop serrés (à peine 4 jours ouvrables de préparation). Alors que les énergies sont consacrées à terminer les trois dernières semaines en mode non présentiel et à préparer la rentrée, cette nouvelle demande a plongé nos membres dans la consternation.

Le changement de cap du Ministère annoncé aujourd’hui est important. Cet allègement sera accueilli favorablement. Tous les enseignants sont d’accord avec le fait d’apporter une aide particulière aux élèves en difficulté. Cela dit, dans les écoles privées, ces élèves font l’objet d’une attention et d’un suivi soutenus depuis le mois de mars.

Toutefois, nous tenons à souligner que l’annonce du Ministre a créé des attentes auprès des parents au sujet de la tenue des camps pédagogiques. Les nouvelles balises changent complètement la perspective et elles susciteront possiblement des incompréhensions, voire des déceptions, qu’il faudra gérer. Ajoutons que la définition même des « élèves en difficulté » reste floue.

Réponse de l’équipe ministérielle

On laisse le soin au réseau d’organiser les activités selon les besoins. On a de la difficulté à évaluer la popularité de cette mesure.

Les camps pédagogiques se feront en collaboration avec l’équipe-école. C’est une aide très ciblée. On n’ouvre pas les écoles pour toute la période de l’été. On souhaite que les camps pédagogiques se déroulent durant les trois prochaines semaines si cela répond à un besoin.

3 juin 2020

Rencontre avec la FEEP rapport – camps pédagogiques

Pour les syndicats du regroupement privé

Rapport de la rencontre qui s’est tenue le 3 juin à 10 h 30

Étaient présents à la rencontre :

Nancy Brousseau, présidente de la FEEP
David Bolwes, président du C.A. de la FEEP et directeur général du collège Charles-Lemoyne
Caroline Quesnel, FNEEQ-CSN
Léandre Lapointe, FNEEQ-CSN

Rencontre faisant suite aux annonces du MEES sur la création de camps pédagogiques

Comme nous, la FEEP a été très surprise lundi par l’annonce du ministère sur la mise en place des camps pédagogiques. Nancy Brousseau, présidente de la fédération, nous annonçait également que le MEES lui confirmait ce matin les paroles du ministre Roberge au 98,5 :

Roberge sur les camps pédagogiques à partir de 8m30 :

<https://www.985fm.ca/extraits-audios/opinions/311739/jean-francois-roberge-ministre-de-leducation-et-de-lenseignement-superieur>

Les documents officiels du MEES sur la création des camps pédagogiques seront envoyés aujourd’hui. Les caractères non obligatoires et volontaires seront confirmés. Ainsi, les camps pédagogiques ne seront pas

instaurés mur à mur dans tous les réseaux, mais dans la mesure du possible, selon les besoins et le désir du milieu.

La FEEP comprend que la formule sera récupérée par les écoles privées selon les besoins, notamment en mettant en place les cours d'été déjà prévus et traditionnellement orchestrés : « Les collèges qui le désirent feront entrer les quelques élèves qui ont des besoins et pourront gérer à la pièce ». Mme Brousseau soulignait avec soulagement que les collèges pourront facilement refuser de tenir des camps pédagogiques.

La FEEP oublie que le MEES vient de mettre beaucoup de pression sur les réseaux en éducation. Les parents auront des attentes et il sera, bien au contraire, difficile de dire non. Il ne sera pas simple de gouverner tout ça en si peu de temps, même avec peu d'élèves. David Bowles était plutôt d'accord avec la pression exercée sur le réseau. Il va tenter de diminuer les attentes des parents, toutefois son collège accueille près de 900 élèves avec des plans d'intervention : « Impossible d'accueillir autant d'élèves en difficulté ».

Actuellement, les élèves en difficulté sont soutenus par les enseignants et les intervenants dans les collèges privés depuis le début de la pandémie. Est-ce que les directions vont résister à cette possibilité difficilement applicable et risquer de déplaire à leurs « parents-clients » ? Poser la question, c'est fort probablement y répondre.